

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [klafreniere-csdesiles-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/19e897aa70d98c977470b5a2>

Date d'obtention : 2025-01-06 16:10:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- Lorsqu'un élève dénonce une situation de sextage à un intervenant à l'école, ce dernier doit aviser un des responsables du projet SEXTO dans son école.
- Si l'intervenant a complété sa formation SEXTO, il peut commencer à remplir la trousse d'intervention en suivant les différentes étapes.
- La grille d'évaluation permet de connaître différentes caractéristiques (évaluer la gravité, étendue de la situation, identification des personnes concernées) d'une situation vécue par un jeune en milieu scolaire.
- La trousse permet de guider l'intervenant sur les différentes actions à faire de façon rapide, efficace et professionnelle. Par exemple, contacter la police après avoir réalisé les interventions nécessaires en cas d'acte impulsif OU Contacter la police immédiatement en cas d'acte malveillant.
- Je peux utiliser la trousse UNIQUEMENT si je complète ma formation (incluant les deux volets).
- Les intervenants scolaires ne sont pas mandataires du service de police. En tant qu'intervenante scolaire, j'agis selon mes devoirs et responsabilités dans le cadre de l'application de la trousse SEXTO.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

- Connaitre mon rôle à jouer en tant qu'intervenant scolaire de première ligne et le rôle des autres acteurs impliqués soit la police \etou le DPCP.
- Être en confiance avec le matériel à utiliser (trousse), les connaissances acquises et mes actions.
- En suivant la trousse, être capable de dresser un portrait de la situation et de collaborer efficacement\ rapidement avec le service de police par la suite tout en m'assurant du bien-être et la sécurité de l'élève à chacune des étapes).
- Pouvoir intervenir avec les élèves dans le milieu scolaire (instruire- éduquer-responsabiliser).
- Pouvoir communiquer efficacement avec les parents des élèves impliqués.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Ne JAMAIS consulter les images ou autre matériel, en aucun cas.
- Compléter la trousse avec la personne seule (individuellement).
- Le personnel scolaire a le droit de confisquer le cellulaire d'un jeune (afin de le remettre au policier) si il a des raisons de croire qu'il y a du matériel compromettant dans l'appareil. Si l'élève refuse, je dois suivre les indications de la trousse et contacter la police (acte malveillant).
- Le personnel scolaire ne doit pas compléter la grille, si il est avec un jeune qui est l'investigateur en présence d'acte malveillant. À ce moment, l'intervenant informe l'élève de nos actions à venir et contacter la police.
- Confidentialité en lien avec la situation que se soit avec les élèves\ parents : Limiter la divulgation d'informations au minimum\ faire une demande aux personnes de ne pas ébruiter l'affaire. En tant qu'intervenante, je sais que je dois préserver l'identité et la sécurité de chacun des jeunes impliqués. Pas de communication aux médias en AUCUN CAS. Référer à la direction de l'école.